

Arrêt de maintenance
de votre progiciel
Sage 100 / Sage 30
versions 16.90 et inférieures
au 31 mars 2017

Paris, le 25 janvier 2016

Chère Cliente, cher Client,

Nous vous remercions de votre fidélité et espérons vous donner entière satisfaction.

Votre réussite est au cœur des développements de nos solutions qui constituent le socle indispensable de l'évolution numérique de votre entreprise.

Au-delà des évolutions fonctionnelles et technologiques, vous souhaitez prévoir et assurer leur parfaite compatibilité avec les évolutions légales présentes et à venir.

C'est à cette fin que nous travaillons en étroite collaboration avec les instances gouvernementales pour en anticiper les impacts.

L'accélération des réformes nous oblige à concentrer nos développements sur nos offres de dernière génération. A titre d'exemple, la dématérialisation des factures, dont l'obligation progressive démarre à partir du 1^{er} janvier 2017 pour les entreprises, constitue un enjeu technologique qui ne peut trouver de réponse dans les solutions logicielles d'ancienne génération.

De la même façon, les évolutions continues du contrôle des comptabilités informatisées impactent significativement nos plateformes technologiques. D'autres réformes sont en cours, qui -elles aussi- vont requérir des adaptations techniques importantes. Il ne nous est donc plus possible d'assurer techniquement l'évolution de nos offres d'ancienne génération avec ces évolutions légales.

Nous vous avons communiqué dans notre courrier du 29 mai 2015, l'arrêt de la commercialisation de nos solutions Sage 100 / Sage 30 en version 16.90 et inférieures au 1^{er} octobre 2015.

Nous vous informons par la présente de l'arrêt de la maintenance de nos solutions Sage 100 / Sage 30 versions 16.90 et inférieures au 31 mars 2017, afin de vous permettre de planifier l'évolution de votre système de gestion sur nos offres Génération i7, qui intègrent nativement certaines évolutions légales à venir, notamment la dématérialisation des factures.

Vous pourrez, de fait, utiliser votre version actuelle jusqu'à l'échéance de votre contrat. A partir du 31 mars 2017, aucun contrat ne sera renouvelé.

A partir de cette date, la maintenance des versions 16.90 et inférieures s'arrêtera et elles ne feront plus l'objet de mise à jour.

Des offres préférentielles d'évolution vers Sage 30 et Sage 100 Génération i7 vous sont réservées afin d'anticiper dès à présent ce changement essentiel dans la gestion de votre entreprise.

Pour rappel, vous bénéficiez avec Génération i7 de solutions mobiles accessibles en temps réel, de nouvelles fonctionnalités vous permettant de gagner en productivité ainsi que d'une interface utilisateur moderne simplifiant l'usage de nos solutions.

Vous pouvez d'ores et déjà contacter votre partenaire Sage afin d'étudier comment vous faciliter le passage à la génération i7.

Nous tenons à vous remercier de votre confiance et vous prions d'agréer, chère Cliente, cher Client, l'expression de notre sincère considération.

Cordialement,

Claude Cordier

Directeur Marketing Produits France

